



Accès **Plein Air**

CARTE-GUIDE

PAGAIE-PARCOURS DU TOUR DE L'ÎLE RÉMIGNOISE



ÉDITION 2021



TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

FICHE DU PARCOURS

L'information complète pour organiser votre sortie en toute sécurité est disponible en ligne :

www.accespleinair.org/canot/pagaie-parcours_du_tour_de_lile_remigny

COMPOSITION DU PARCOURS RELEVÉ

Lac des Quinze (baie du Tigre) - Lac Lebrét - Lac Pian - Lac Martin - Lac Barrière - Lac Rémigny.

FEUILLETS CARTOGRAPHIQUES UTILISÉS

31 M/14 Lac Rémigny - Lac Lebrét - Lac Pian - Lac Martin
Lac Barrière

31 M/11 Lac des Quinze (baie du Tigre)

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Les eaux coulent en direction sud. Les lacs formant ce parcours prennent leur source dans les lacs Opasatica et Provancher et se jettent dans la rivière des Outaouais.

MUNICIPALITÉS

Rémigny, Témiscamingue & Rouyn-Noranda (quartier Cloutier)

PÉRIODE DE NAVIGATION

Les lacs sont praticables tout l'été.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Région touristique : Abitibi-Témiscamingue

Bassin hydrographique : du Saint-Laurent

Longueur relevée : 63 km

Degré de difficulté : Modéré

PORTAGES ET HALLAGES

Entre les lacs des Quinze (baie du Tigre) et Lebrét : portage de 122 m | Entre les lacs Petit Lebrét et Lebrét, hallage de 277 m ou portage 338 m | Entre les lacs Lebrét et Pian : dam de castor à sauter et hallage de 64 m | Entre les lacs Pian et Martin : portage de 347 m | Entre les lacs Martin et Barrière : portage de 1 km.

À Rémigny, portage à travers le village de 793 m de la mise à l'eau du lac Rémigny à l'arrière de l'aréna à la rampe de mise à l'eau du lac Barrière ou possibilité de traverser à la corde dans l'eau du côté est de l'île à côté du petit moulin (terrain privé).

DANGER

Les lacs Rémigny et Barrière sont tumultueux par grand vent.

CAMPMENT

Les sites de campement sont nombreux. Ils sont répartis tout au long du parcours et sont de bonne qualité.

ACCESSIBILITÉ

Indications pour atteindre le point de départ et le point d'arrivée:

De Rouyn-Noranda, prendre la route 101 Sud. Tourner à gauche sur la route 391 Sud (panneaux vers Rémigny). Tourner à gauche sur le chemin Saint-Urbain. Tourner à droite sur la rue Principale. Tourner à droite sur la rue du Quai.

De Ville-Marie, prendre la route 382 Est. À Lorrainville, tourner à gauche sur la rue de l'Église Nord/route 391 Nord. Tourner légèrement à gauche sur la route 391 nord/rang 8 et 9 de Guigues. Tourner à droite pour continuer sur la route 391 Nord (panneaux pour Angliers). À Angliers, tourner à gauche sur la rue des Pionniers/route 391 Nord (panneaux pour Rouyn-Noranda). Tourner à droite sur le chemin Saint-Urbain. Tourner à droite sur la rue Principale. Tourner à droite sur la rue du Quai.

Stationnement : Extérieur gratuit au coin des rues du Quai et Frappier.

PRÉSENCE HUMAINE

Municipalité de Rémigny, lacs Rémigny, lac Pian : concentration de maisons et de chalets sur les rives. Circulation fréquente d'embarcations à moteur sur les lacs Barrière et Rémigny.

Lac des quinze (baie du Tigre), Lac Lebrét, Lac Martin : à part quelques abris sommaires et chalets en location, les lacs se situent en milieu sauvage.

QUALITÉ DU MILIEU NATUREL

Faune : très diversifiée (canard noir, martin pêcheur, grand héron, grand pic, porc-épic, écureuil roux, castor, rat musqué, lièvre, belette, martre, vison, moufette rayée, loutre, orignal, ours noir, loup gris, coyote, renard roux, lynx).

Flore : forêt mixte, domaine de la sapinière à bouleau jaune (sapin baumier, feuillus).

Paysage :

- Sur le lac des Quinze

Grands plans d'eau, plusieurs plages, escarpements rocheux, forêt dense et mature, rives très sablonneuses et rocheuses, eau claire. Très sauvage.

- Sur le lac Lebrét

Plan d'eau en longueur, forêt dense et mature, rives rocheuses et sablonneuses. Très sauvage.

- Sur le lac Pian

Plan d'eau en longueur, quelques chalets, relief relativement plat.

- Sur le lac Barrière

Grands plans d'eau, quelques plages, escarpements rocheux, forêt dense et mature, rives sablonneuses et rocheuses, eau relativement claire. Très sauvage.

- Sur le lac Rémigny

Grands plans d'eau, quelques plages, escarpements rocheux, forêt dense et mature, rives sablonneuses et rocheuses, plusieurs îles, eau claire.

TOPONYMIE

Le lac Rémigny a été nommé en l'honneur du capitaine de Rémigny du régiment de la Sarre de l'armée de Montcalm.

DEGRÉ DE DIFFICULTÉ

Facile : parcours nécessitant peu d'habileté particulière. Nombreux endroits protégés pour se reposer et pour accoster. Accès faciles et nombreux.

Rivière : parcours généralement composé d'aucun ou de rapides de classe I. Les portages sont généralement courts et bien entretenus.

Lac : on navigue en eaux protégées sur une partie importante du trajet. Certaines surfaces peuvent offrir une emprise au vent, élevant à quelques reprises le degré de difficulté de la navigation à modéré.

Modéré : connaissance nécessaire des manœuvres de base. Quelques endroits protégés pour accoster et pour se reposer. Accès faciles et suffisants.

Rivière : Parcours généralement composé de rapides de classe I et II et moins et/ou moins de 5% du parcours est composé de rapides de classe III et plus. Les portages sont quelquefois longs, mais faciles.

Lac : Quelques lacs du circuit ont des surfaces importantes pouvant offrir une emprise au vent, rendant la navigation modérée à quelques reprises

Exigeant : bonne connaissance des techniques de pagaie, de récupération et de navigation. Peu d'endroits abrités et de points d'accostage. Difficulté d'obtenir des secours. Quelques accès pas toujours faciles.

Rivière : parcours généralement composé de rapides de classe III et moins et/ou moins de 5% du parcours est composé de rapides de classe IV et plus. Les portages en plus d'être longs et encombrés, peuvent représenter un dénivelé important.

Lac : plusieurs grands lacs ou réservoirs composent au moins 50 % du circuit. Les traversées sont exposées à des vents de modérés à forts, à des vagues et accostages difficiles.

Très exigeant : très bonne maîtrise de son embarcation et des techniques de navigation. Peu ou pas d'endroits abrités et un nombre très limité de points d'accostage. Aide extérieure quasi inexistante supposant une autonomie complète. Accès limités à très limités.

Rivière : parcours généralement composé de rapides de classe IV et moins et/ou moins de 5% du parcours est composé de rapides de classe V et plus. Le nombre de portages longs, encombrés, voir disparus, représentent plus de 30% de tout le trajet.

Lac : composé presque totalement de grands plans d'eau où les traversées sont exposées à de très forts vents.

CLASSIFICATION DES SITES DE CAMPEMENT

Le premier symbole indique le nombre d'emplacements de tentes.

Le second symbole décrit l'aménagement site.

Cote de campement :

A : Terrain très plat, herbe courte ou sable, rive sablonneuse ou rocheuse facile d'accès, aire de feu, vue magnifique sur le plan d'eau

B : Terrain plat, herbe courte ou mi-courte, rive légèrement boueuse ou légèrement escarpée, aire de feu ou possibilité de créer une aire de feu, vue intéressante

C : Terrain relativement plat, herbe mi-courte, rive boueuse ou escarpée, accès limité, aucune aire de feu, vue limitée

D : Terrain relativement plat, herbe longue et courte repousse d'arbres, un léger défrichage s'impose, rive boueuse ou escarpée, accès limité, aucune aire de feu sans possibilité d'en créer une, vue obstruée sur le plan d'eau (camping de dernier recours)

DISTANCE JOURNALIÈRE RECOMMANDÉE

La distance journalière recommandée pour un circuit est de 10 km pour les novices, 15 km pour les intermédiaires et 20 km pour les experts. Toutefois, la distance parcourue peut varier d'une journée à l'autre selon la météo et les difficultés du parcours.

Les parcours sans portage et les circuits bien entretenus demandent moins de temps de déplacement. Il est nécessaire de toujours prévoir du temps pour aller reconnaître chaque rapide avant de s'y engager. Le vent doit être pris en compte; il rend les grandes étendues d'eau plus difficiles à pagayer. Il est alors recommandé de longer la rive ou d'attendre.

VOTRE SÉCURITÉ, VOTRE RESPONSABILITÉ

La descente en canot et en kayak comporte certains risques. Cette activité se déroule dans des milieux naturels qui, conséquemment, sont plus éloignés des services d'urgence. Cet état de fait entraîne des délais lors d'incidents nécessitant des soins immédiats ou une évacuation. Vous devez vous assurer de posséder les compétences, les habiletés requises et les équipements appropriés à la pratique de cette activité. Vous devez prendre conscience des risques potentiels, lesquels incluent, notamment, la possibilité de dommages matériels, de blessures et de noyade.

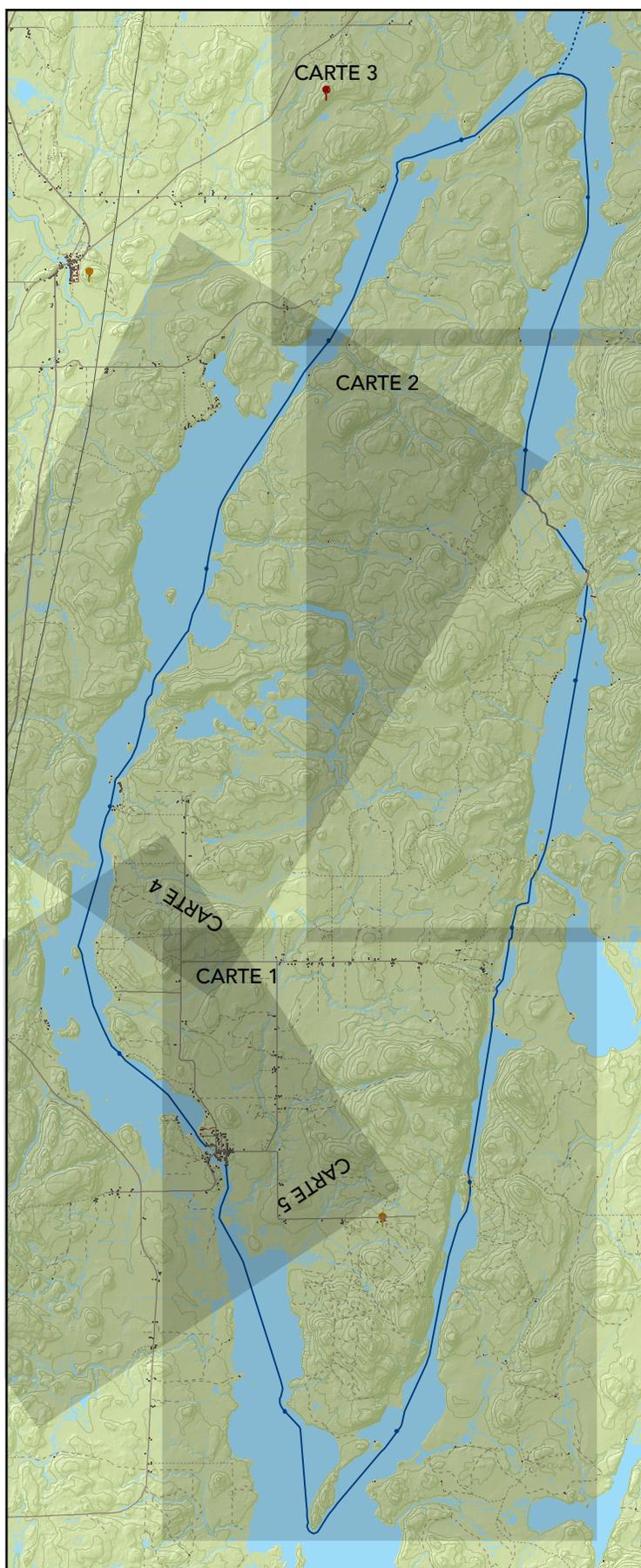
Cette carte a été préparée à partir de renseignements fournis par des canots-campeurs jugés suffisamment fiables et expérimentés. Des erreurs ou des omissions sont toujours possibles et Tourisme Abitibi-Témiscamingue ne peut accepter la responsabilité pour tout problème ou accident qui découlerait de cette carte ou imputé à son utilisation, surtout en ce qui concerne les rapides. Si vous constatez des erreurs ou des omissions au cours de votre expédition, nous vous serions très reconnaissants de nous en faire part par courriel repertoire@atrat.org afin de maintenir nos informations à jour.

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées
Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000

Années
1998

Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec



LÉGENDE :

NAVIGATION

-  Sens de la descente (sens du courant)
-  Borne de kilométrage

ACCÈS

-  Rampe de mise à l'eau
-  Mise à l'eau
-  Quai
-  Portage
-  Stationnement
-  Sortie d'urgence

OBSTACLE

-  Barrage de castor

HALTE

-  Halte sur galet
-  Plage

HÉBERGEMENT

-  Camping sauvage (voir classification)
-  Camp rustique en location
-  Chalet en location
-  Pourvoirie

RAVITAILLEMENT

-  Dépanneur
-  Table de pique-nique
-  Table de pique-nique couverte

ACTIVITÉ ET ATTRAIT

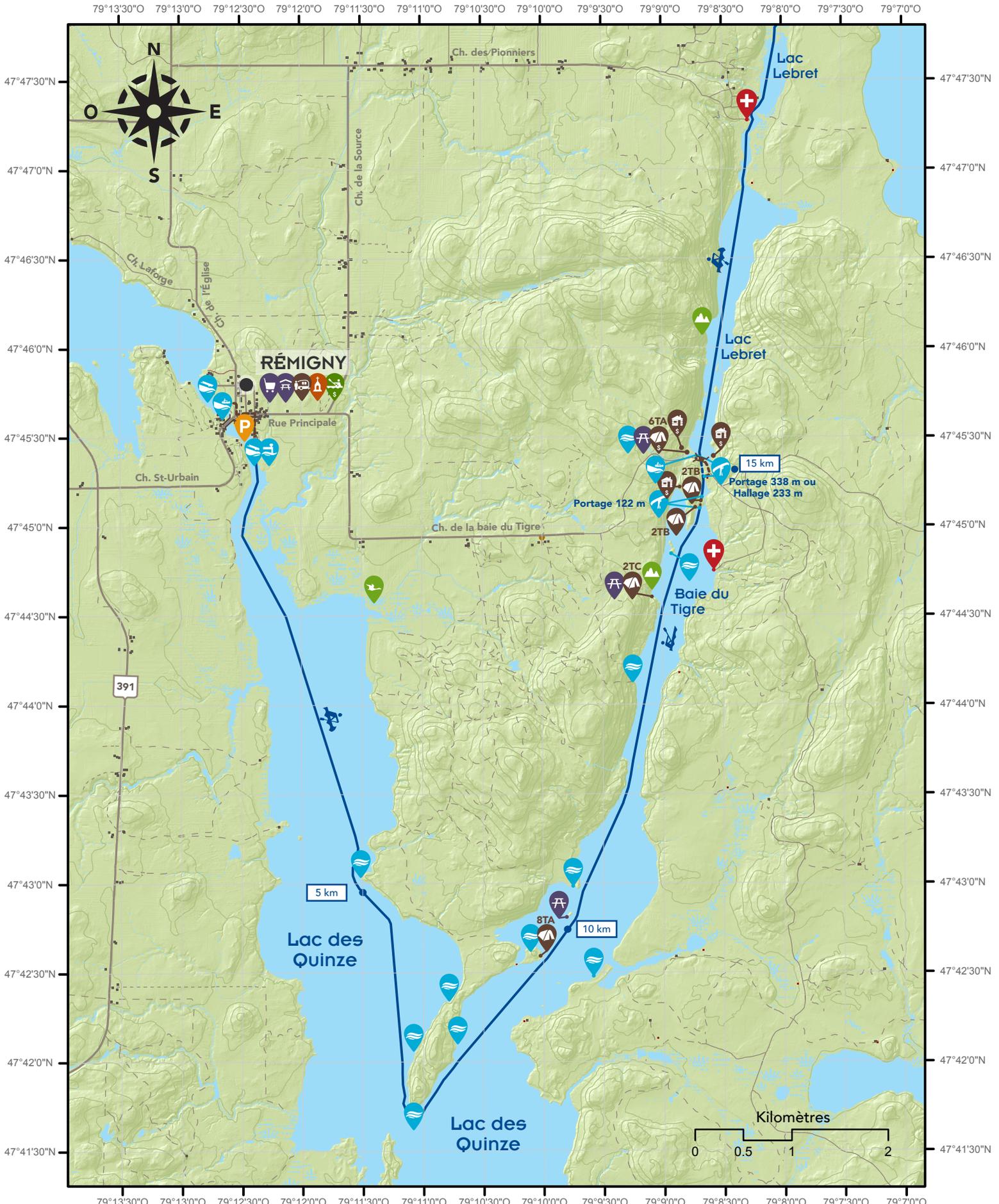
-  Escarpement rocheux
-  Observation des oiseaux
-  Plage et baignade
-  Cuillette de bleuets
-  Édifice religieux (visite)

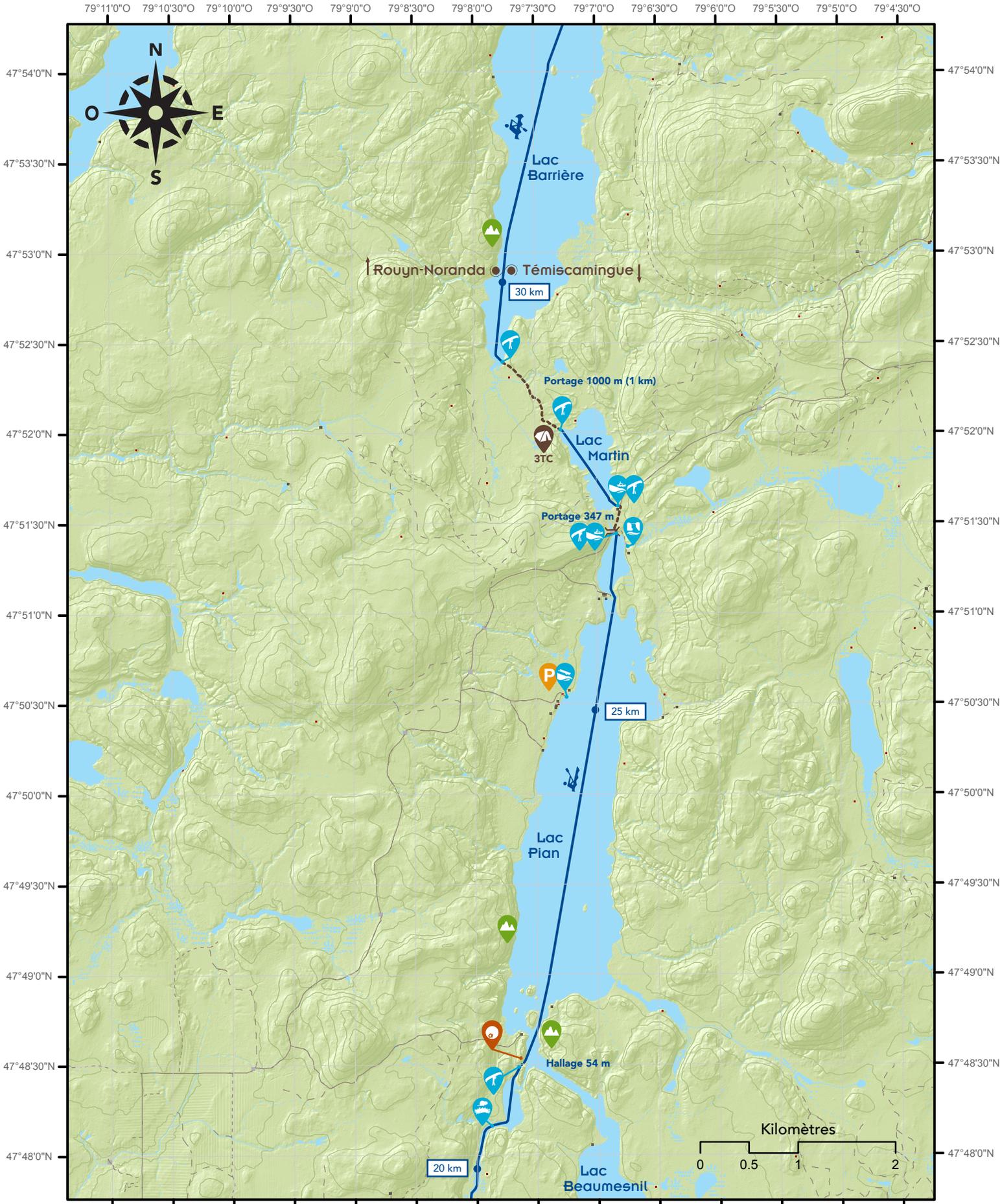
ÉQUIPEMENT

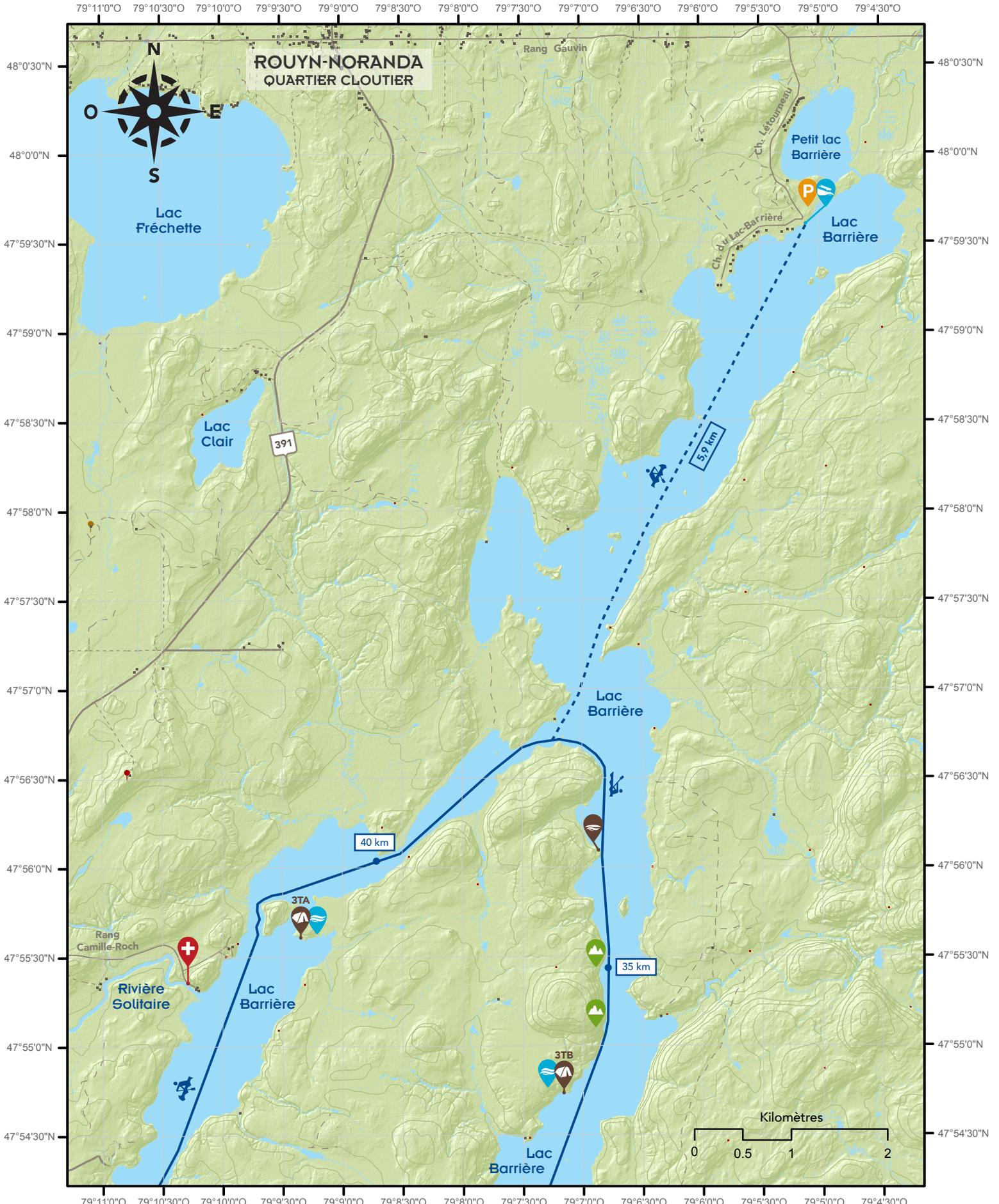
-  Location de kayaks

ROUTE ET BÂTIMENT

-  Route pavée
-  Chemin de gravier carrossable
-  Chemin non de VTT
-  Bâtiment
-  Abri sommaire (camp de chasse)
-  Tour de communication









79°11'30"O 79°12'0"O 79°12'30"O 79°13'0"O 79°13'30"O 79°14'0"O 79°14'30"O 79°15'0"O 79°15'30"O 79°16'0"O 79°16'30"O 79°17'0"O 79°17'30"O

47°48'0"N
79°11'0"O
47°48'30"N
79°10'30"O
47°49'0"N
79°10'0"O
47°49'30"N
79°10'0"O
47°50'0"N
79°9'30"O
47°50'30"N
79°9'0"O
47°51'0"N
79°8'30"O
47°51'30"N
79°8'0"O
47°52'0"N
79°7'30"O
47°52'30"N
79°8'0"O
47°53'0"N
79°7'30"O
47°53'30"N

47°50'0"N
79°17'30"O
47°50'30"N
79°17'0"O
47°51'0"N
79°16'30"O
47°51'30"N
79°16'30"O
47°52'0"N
79°16'0"O
47°52'30"N
79°15'30"O
47°53'0"N
79°15'30"O
47°53'30"N
79°15'0"O
47°54'0"N
47°54'30"N
79°14'30"O
47°55'0"N
79°14'0"O
47°55'30"N



55 km

50 km

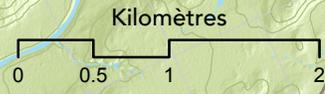
45 km

391

101

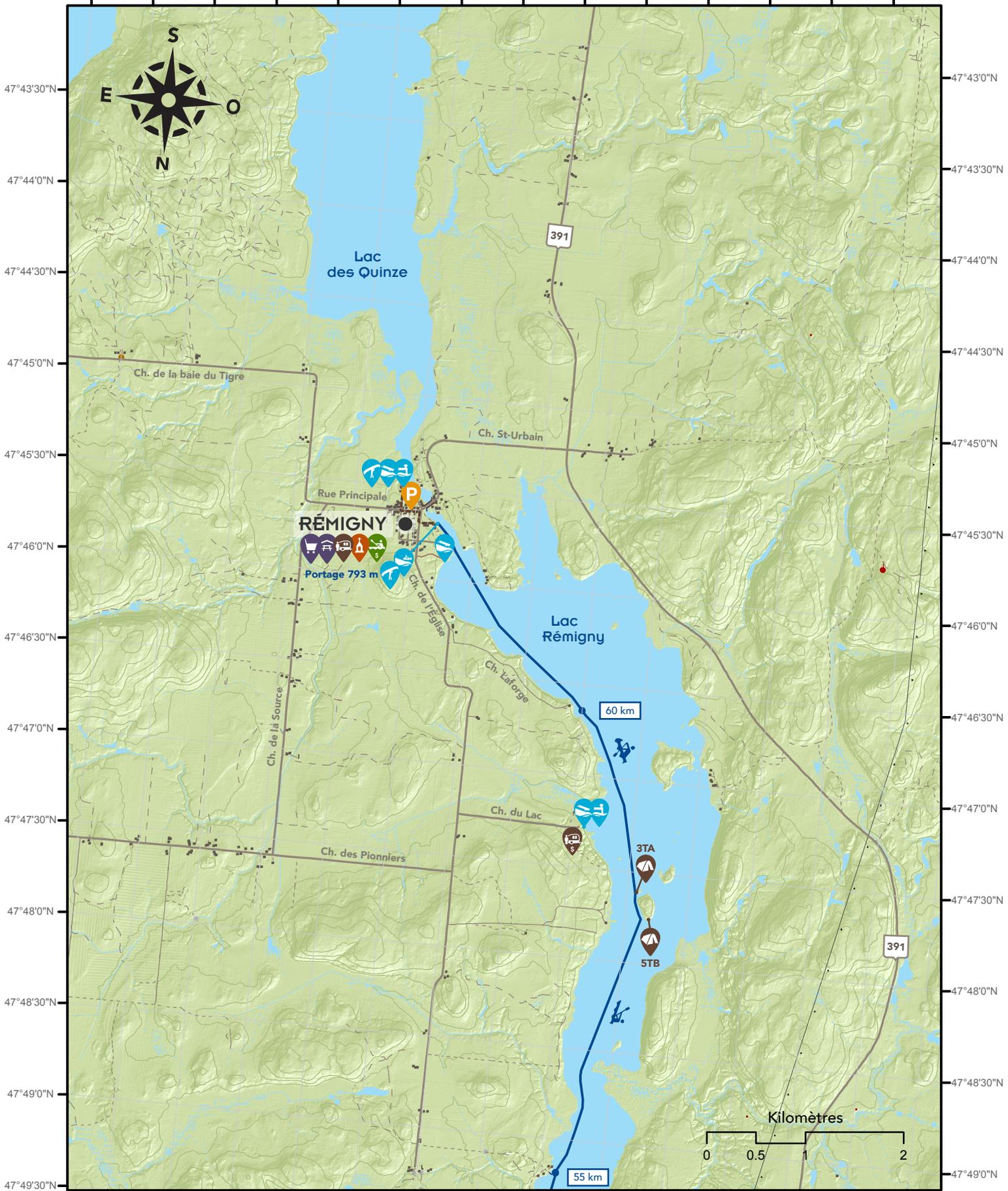
101

Témiscamingue ● Rouyn-Noranda





79°9'30"O 79°10'0"O 79°10'30"O 79°11'0"O 79°11'30"O 79°12'0"O 79°12'30"O 79°13'0"O 79°13'30"O 79°14'0"O 79°14'30"O 79°15'0"O 79°15'30"O 79°16'0"O



79°10'30"O 79°11'0"O 79°11'30"O 79°12'0"O 79°12'30"O 79°13'0"O 79°13'30"O 79°14'0"O 79°14'30"O 79°15'0"O 79°15'30"O 79°16'0"O 79°16'30"O 79°17'0"O

UN IMMENSE TERRAIN DE JEU

AU BOUT DE VOS DOIGTS!



Accès **Plein Air**



POUR ORGANISER VOS SORTIES

ACCESPLEINAIR.ORG



TOURISME
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Tourisme
Québec   Canada 